



L'EDITO

La politique des pôles de compétitivité a été conçue en 2004 pour être un accélérateur de croissance de l'économie française et de ses entreprises dans un contexte de développement de l'économie de la connaissance et d'internationalisation croissante des échanges et des processus de production.

Cette politique industrielle a d'emblée été fondée sur une approche territoriale volontariste. En effet, la capacité d'innovation d'une entreprise ne résulte pas seulement de ses ressources propres mais d'un « écosystème » favorable auquel contribuent l'ensemble des acteurs économiques, académiques et institutionnels de son territoire. La politique des pôles cherche à donner à chaque territoire les moyens de mobiliser les acteurs de cet écosystème autour d'une stratégie commune et des projets collaboratifs.

L'intérêt d'une telle politique fait à présent l'objet d'un large consensus et un premier constat positif peut être porté sur plusieurs points : les pôles ont créé une dynamique, inédite à cette échelle, de décloisonnement des relations entre milieux économiques, scientifiques et académiques et de mobilisation des acteurs de l'innovation dans les territoires. Les collectivités territoriales, en particulier les régions, se sont fortement impliquées pour accompagner les pôles et les intégrer à leur stratégie. L'État a par ailleurs soutenu les pôles à hauteur des engagements pris en 2005 (1,5 Md€ sur la période 2006 – 2008) : les projets de R&D ont bénéficié d'un soutien de 1,3 Md€ en 2006 et 2007 (total État ou État + autres : dans ce dernier cas, le rapprochement avec 1,5 milliard pose problème).

Le 23 juin 2007, le président de la République a annoncé la pérennisation et le renforcement de la politique des pôles au-delà de 2008 à l'issue d'une « *évaluation précise de l'action de chaque pôle* ». Cette évaluation a deux objectifs : éclairer le gouvernement dans le choix des modalités de la poursuite de cette politique, et reconduire le soutien de l'État aux pôles ayant satisfait aux critères de l'évaluation. Les résultats de cette étude, pilotée par la DIACT, seront remis fin juin 2008 et donneront lieu à des décisions en Comité interministériel d'aménagement et de compétitivité des territoires.

L'évaluation de chacun des pôles vise à apprécier si une dynamique de cluster a émergé depuis la labellisation et à identifier les marges de progrès. C'est pourquoi l'analyse s'étend à 11 axes qui dépassent le seul volet R&D : stratégie économique et scientifique, évolution du périmètre, animation, implication des PME, projets de R&D, synergies entreprises – recherche - formation, ancrage territorial, international, ressources humaines et formation, projets structurants, intégration d'objectifs de développement durable.

Les outils et les modalités de l'appui aux pôles de compétitivité doivent également évoluer, en fonction des résultats de l'évaluation. Mais pour réussir, les pôles ont besoin d'une continuité et d'une visibilité du soutien public qui accompagne au mieux la définition et la mise en œuvre de leur stratégie. C'est tout l'enjeu des décisions à venir, pour une action publique efficace.

Pierre Dartout, DIACT

Dossier : *Tenerrdis*, une réponse aux défis de l'environnement

Le pôle de compétitivité *Tenerrdis* a pour objectif de développer en région Rhône-Alpes, l'ensemble des filières des nouvelles technologies de l'énergie (NTE) qui représentent un potentiel de 100 000 emplois en Rhône-Alpes. La France s'est engagée auprès de l'Union européenne à faire passer la proportion d'énergies renouvelables dans la consommation, de 10 % en 2005 à 23 % en 2020. La région Rhône-Alpes est la première région française dans le secteur de l'énergie, en recherche (publique et privée), en production d'énergie primaire (22%), en production d'électricité (25%) et en production hydroélectrique (42%). C'est également la première région en nombre de capteurs photovoltaïques installés par habitant.

Après trois ans d'existence, *Tenerrdis* a drainé 400 M€ d'investissements pour 200 M€ de financements publics depuis 2005. Le pôle *Tenerrdis* a labellisé 168 projets de R&D dont 83 ont obtenu un financement. Le seul nombre de projets acceptés par l'ANR est remarquable : 44% des projets proposés lors d'appels annuels à projets lancés par l'ANR ont été acceptés, ce qui représente un peu plus d'une vingtaine de projets par an depuis 2005.

Ce pôle rassemble 170 acteurs : des entreprises de toutes tailles (dont Schneider Electric, Alstom Power Hydro, 2ES 38, Faure Ingénierie et Photowatt), des centres de compétences (dont le CEA, Grenoble INP et l'Université de Savoie), des collectivités territoriales (dont la région Rhône-Alpes, les Conseils Généraux du Rhône, de l'Isère, de la Drôme et de la Savoie et la communauté d'agglomération de Grenoble) et des associations et autres organismes (dont des CCI, des Agences de développement économique et des points Info Énergie). Aujourd'hui *Tenerrdis* axe prioritairement ses actions sur la recherche partenariale public/privé, l'accompagnement du développement des PME/PMI et le développement de l'emploi, des compétences et de la formation (programme de prospective nationale sur les compétences dans le domaine des NTE).

Cinq programmes de R&D ont été mis en place par le pôle : solaire et bâtiment, gestion des réseaux, biomasse, hydrogène et pile à combustible et hydraulique. Cinq plateformes de compétences sont également adossées à ces programmes pour favoriser la collaboration entre industriels et centres de recherche. Récemment, *Tenerrdis* a labellisé un grand projet structurant appelé *Solar Nano Crystal*, financé par Oséo (50M€) et des collectivités territoriales (30 M€), dont l'objectif est de doter la France d'une véritable filière industrielle du solaire photovoltaïque. Ce projet de 190 millions d'euros doit accompagner la recherche sur le silicium de qualité solaire et la conception de cellules photovoltaïques de haut rendement pour diminuer les coûts de l'industrie photovoltaïque. Un laboratoire sera mis en place pour la validation des résultats et une société sera créée conjointement par Photowatt, le CEA et EDF Energies Nouvelles.

Le pôle développe également des relations avec d'autres pôles de compétitivité français et en Europe. Ainsi une convention vient d'être récemment signée avec les pôles *Capenergies* (PACA), *Derbi* (Languedoc-Roussillon), *S2E2* (Centre – Limousin). Cette convention doit permettre une coordination sectorielle, des procédures de colabellisation et un suivi commun des projets des trois pôles. On peut noter également une forte implication des PME/PMI qui représentent 72 % des acteurs industriels et dont le nombre a été multiplié par 3 depuis la création du pôle. Les projets acceptés en 2005 – 2006 ont permis la création de 80 emplois et de deux entreprises. *Tenerrdis* et Oséo, avec le soutien de la région Rhône-Alpes et de la DRIRE ont également lancé un appel à projets pour l'émergence et l'accompagnement de projets d'innovation sur les nouvelles technologies de l'énergie, qui s'adresse aux PME, laboratoires et centres de recherche. Le pôle a récemment mis en place un comité scientifique qui rassemble des personnalités scientifiques françaises et internationales, ainsi que des représentants de l'État et des associations. Il s'est réuni pour la première fois le 23 mai dernier. Ce comité a pour fonction d'apporter une vision stratégique sur les axes scientifiques du pôle.

Actualité de l'observatoire

Cluster WEST

Nous avons accueilli le 12 juin dernier, Jean-Yves Delaune, président du cluster WEST, qui nous a présenté les résultats de cette initiative portée par un rassemblement d'agriculteurs et d'industriels mais

n'ayant pas reçu le label de pôle de compétitivité. Cette expérience fait écho à l'exemple allemand des BioRegio présentée lors du dernier séminaire de l'Observatoire : certaines régions ayant subi un échec au concours ont malgré cela, mis en place certains des projets proposés et ont ainsi pu susciter

l'émergence d'une dynamique forte et de nouvelles relations denses.

Enquête sur la participation financière des régions aux pôles de compétitivité

Les conseils régionaux et CESR ont joué un rôle clé dans l'émergence des projets de pôles et la structuration des pôles. Après trois ans de fonctionnement et à l'heure de l'évaluation des pôles et du dispositif d'ensemble, l'ARF et l'Observatoire des pôles de compétitivité ont voulu estimer la participation financière des régions aux pôles. L'Observatoire a enquêté auprès de l'ensemble des régions pour connaître leur participation aux projets de R&D, aux structures de gouvernance ou sous d'autres formes. Sept d'entre elles ont répondu à notre enquête.

Consulter les résultats :

<http://observatoirepc.org/a-propos-des-poles/participation-financiere-des-regions.html>

Compte-rendu de séminaire

Lors du séminaire du 7 février 2008, Carole Miranda de l'ANRT, est venue présenter l'initiative de l'École de l'innovation. L'objectif de cette école est de favoriser le montage de projets de R&D entre les PME et les centres de recherche par la création de liens directs, dans le cadre du 7^{ème} programme-cadre de recherche et de développement européen. Cette démarche doit permettre d'accroître la participation des PME françaises aux projets européens.

Télécharger le compte-rendu du séminaire :

<http://observatoirepc.org/vie-de-l-observatoire/seminaires/l-ecole-de-l-innovation.html>

Les prochains séminaires de l'Observatoire

Le séminaire mensuel de l'observatoire des pôles sera interrompu pendant les mois de juillet et août et reprendra le jeudi 25 septembre. Nous organiserons, une séance sur la restitution d'une étude pour la DIACT confiée à des chercheurs également animateurs de l'observatoire (Philippe Lefebvre et Frédérique Pallez) une séance sur les résultats de l'évaluation des pôles et une séance sur la coordination des pôles *Mer PACA* et *Mer Bretagne*.

En savoir plus sur nos séminaires :

<http://observatoirepc.org/vie-de-l-observatoire/seminaires.html>

Agenda

Les CCI réinventent les CCI, États généraux

De mai à octobre 2008, les CCI organisent 11 rencontres thématiques qui alimenteront la réflexion territoriale et multisectorielle, pour la préparation du

livre blanc sur les orientations d'accompagnement des CCI pour 2020. Celle du 24 juin qui a eu lieu à Rennes, devait porter sur les pôles de compétitivité comme moyen de combler le retard français en R&D. Cette série de rencontres s'achèvera par un événement prévu le 9 décembre à Paris.

En savoir plus sur les Etats Généraux des CCI :

<http://blog.cci2020.fr/>

Colloque sur l'internationalisation des pôles

Le 24 juin, la région Limousin a organisé, en partenariat avec le CDIF (Club des districts industriels français), un colloque sur le thème : « l'internationalisation des pôles de compétitivité : quelles stratégies ? Quels outils ? Quelles méthodes ? ». Ce colloque, visait à débattre des moyens à mettre en œuvre pour accélérer le développement à l'international des pôles et clusters européens. Des pôles français, allemands, belges ou finlandais étaient attendus.

En savoir plus sur ce colloque :

<http://www.abildgaardconsult.com/newsletter.html>

L'économie de la connaissance et ses territoires

Le Centre culturel international de Cerisy accueillera, du 17 au 22 septembre 2008, un colloque sur l'économie de la connaissance et des territoires, réunissant des chercheurs, des observateurs mais aussi des praticiens et entrepreneurs et dont l'un des thèmes abordés sera la question des clusters.

En savoir plus sur ce colloque :

<http://www.ccic-cerisy.asso.fr/ecoconnaissance08.html>

Autour des pôles

Journée Capital-Pôles

La journée « Capital-Pôles », organisée le 18 avril à Bercy, par la DGE et la Caisse des dépôts et consignations, avait pour but de rassembler les entreprises innovantes des pôles et les investisseurs privés autour de tables rondes et de rencontres individuelles. Cette journée a été l'occasion de dresser un bilan du financement des pôles. Depuis leur création, ils ont mobilisé 2,6 milliards d'euros de financement. Les fonds de la Caisse des dépôts et consignations ont servi à investir 297 millions d'euros dans les PME des pôles, majoritairement en capital-risque.

En savoir plus sur Capital-Pôles :

<http://www.capital-poles.com/>

Symposium franco-québécois

L'ARF et l'OPC sont intervenus lors du symposium entre pôles français et créneaux d'excellence

québécois, organisé dans le cadre du *Quatre Centième Anniversaire* de la création de la ville de Québec et qui a été l'occasion de mettre en place des projets de partenariats technologiques autour de cinq thématiques : transport terrestre avancé, environnement et développement durable, santé et biotechnologies, science et technologie de la mer et aéronautique. La délégation française comprenait 90 personnes issues de 20 pôles de compétitivité.

En savoir plus sur le symposium franco-québécois :
<http://www.francequebec400.fr/fr/programme/france-a-quebec/economie/symposium-des-poles-de-competitivite-et-des-creneaux-d-excellence>

Rencontres de l'innovation de service

Ces rencontres ont été organisées par le CDIF, le 29 mai dans le cadre des Carrefours régionaux de l'innovation. Cette rencontre s'est focalisée sur les PME de la région Languedoc-Roussillon.

En savoir plus sur ces rencontres :
http://spl.cdif.fr/dll2.php?lettre_id=92&envoi_id=73&adresse_id=12356

Publications

Réalités industrielles

La revue *Réalités Industrielles des Annales des mines Les pôles de compétitivité, Premier bilan*, de mai 2008 présente plusieurs expériences de pôles, des expériences étrangères ou des réflexions sur des questions transversales aux pôles comme celles des PME, de la formation ou des agences de financement.

Lire l'éditorial de François Valérian :
<http://www.annales.org/ri/2008/ri-mai-2008.html>

Étude sur les clusters allemands

Le 30 avril dernier, la société VDI/VDE-IT qui a pour mission de gérer les clusters allemands (Kompetenznetze), a présenté une étude sur la mise en réseau des compétences. Cette étude apporte des éléments de réponses aux questions : comment se construit un réseau de compétences ? Comment trouver les bons partenaires ? Comment permettre le développement d'un réseau de compétences ?

En savoir plus sur cette étude :
<http://www.bulletins-electroniques.com/actualites/54433.htm>

Evaluation

Après six mois d'audit des 71 pôles et des différents acteurs de la politique des pôles, les cabinets BCG et CMIInternational ont remis les résultats de cette évaluation.

En savoir plus sur les résultats de l'évaluation :
<http://observatoirepc.org/>

Publications du Comité Richelieu

Le Comité Richelieu a annoncé conjointement avec le MEDEF le 5 mai dernier, ses 10 recommandations pour l'aide au financement de la R&D des PME.

Télécharger les recommandations : <http://www.comite-richelieu.org/article/163/le-comite-richelieu-et-le-medef-formulent-10-recommandations-en-faveur-de-l-innovation>

Étude sur les clusters mondiaux

L'IAURIF (Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France) a publié une étude sur les clusters mondiaux. Cette étude revient sur les fondements théoriques et les politiques des clusters, avant d'identifier et de cartographier les clusters mondiaux sur cinq thématiques clés : mobilité et sécurité, santé et sciences de la vie, industries créatives, sciences de l'information et environnement/ énergie/ BTP.

Télécharger l'étude sur les clusters mondiaux :
<http://www.iaurif.org/fr/savoirfaire/etudesenligne/Clusters-mondiaux/index.htm>

Rapport CLUNET-INNONET

L'initiative PRO-INNO Europe, lancée par la *DG Entreprise et Industrie* de la Commission européenne en 2006, vise à constituer une référence pour l'analyse, l'apprentissage et le développement des politiques en Europe. Elle inclut CLUNET, un réseau d'échange d'expérience entre 14 partenaires d'Europe et d'Amérique du Nord. Le premier rapport de ce réseau a été rendu public en janvier 2008 et s'adresse aux décideurs politiques, aux praticiens et managers de clusters. Il donne une vision synthétique et illustrée des expériences mises en oeuvre et des difficultés rencontrées.

Télécharger le rapport INNONETs CLUNET Cluster Policy Guidelines Report : <http://www.proinno-europe.eu/index.cfm?fuseaction=page.display&topicID=67&parentID=67#>

Site Internet dédié aux clusters

La fondation Sophia Antipolis a mis en ligne un nouveau site Internet dédié aux clusters internationaux. Les clusters sont regroupés par régions du monde et pour chaque région, la politique des clusters est présentée et l'ensemble des institutions impliquées sont recensées avec des liens vers leurs sites Internet.

Ressources

Notre site : <http://www.observatoirepc.org>

Site d'information officiel sur les pôles :

<http://www.competitivite.gouv.fr/>

Site de l'ARF : <http://www.arf.asso.fr/>